

La Penne

magazine



JUILLET 2014 • GRATUIT

Karine Rinaldo
une Pennoise
championne
de boxe

**KARINE RINALDO, TRIPLE CHAMPIONNE DE FRANCE DE BOXE,
CHAMPIONNE D'EUROPE DE BOXE**

L'année du coq



A 23 ans à peine, la Marseillaise - et Pennoise d'adoption - Karine Rinaldo, est une jeune femme qui ne manque pas de punch : pas plus d'ailleurs que d'uppercut, de droit ou de crochet, puisqu'elle est devenue, après avoir été sacrée triple championne de France de boxe dans la catégorie super coq, championne d'Europe, titre qu'elle a ravi le 7 juin dernier à la salle Vallier de Marseille, à la Hongroise Marianna Gulyas, par KO technique dès la première reprise. Depuis l'âge de 15 ans, Karine boxe au

sein du Ring Olympique de Saint-Marcel, suit l'entraînement de Jean Molina, ce Marseillais né à Sidi Bel Abbès, en Algérie, également lieu de naissance d'un certain... Marcel Cerdan ! Cet octogénaire, jeune boxeur obligé jadis de raccrocher les gants à cause d'un décollement de la rétine, est devenu l'entraîneur le plus titré de France : Fabrice Benichou, Christophe Tiozzo, Louis Accariès, Julien Lorcy sont passés entre ses mains. Le nez toujours aussi creux, il a décelé chez la jeune Karine son style rapide,

puissant. Une "rentre dedans", au contact tout au long du match.

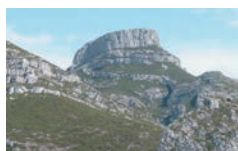
"En amateur, j'ai fait seulement treize combats, confie la championne. En 2011, mon entraîneur a adressé une demande à la Fédération pour me faire passer professionnelle". En 2012, elle devient championne de France, titre qu'elle défend deux fois l'année suivante, et qui la hisse au 22^e rang mondial dans sa catégorie, avant d'intégrer le top ten grâce son récent titre de championne d'Europe, excusez du peu !

Mais Karine Rinaldo, si elle se montre intraitable dans les cordes, est tout aussi prévenante à l'égard des pensionnaires de la maison de retraite aubagnaise de la Bretagne, où elle occupe un poste d'aide-soignante. Elle gère donc son emploi avec sa vie de sportive de haut niveau, entre les entraînements, une heure trente de musculation trois fois par semaine, les combats. *"Plus jeune, je me sentais timide, j'étais très réservée. La boxe m'a donné confiance en moi. Je n'avais pas envie de pratiquer un sport collectif. Quand on gagne en sport individuel, on ne partage pas avec les autres. C'est tout pour soi !",* confie-t-elle non sans humour.

Dans un sport qui, il faut bien le dire, peine encore parfois, à échapper à de vieux réflexes masculins, qui s'adresse historiquement à un "public d'hommes", et dont une partie a du mal à "apprécier" le spectacle d'un combat de femmes, Karine est aussi un joli pied de nez à ces vieux préjugés : jeune femme, aide-soignante, boxeuse, championne. *"Au début, c'était un petit peu dur pour ma famille, confesse-t-elle. Notamment pour ma mère, qui assistait aux matches... Mais à présent, ça va".* Et la limite d'âge pour une boxeuse professionnelle, au fait ? *"Quand je commencerai à perdre",* conclue Karine, aussi sec qu'un jab bien placé. ■



■ **Page 2**
Karine Rinaldo



■ **Pages 4/5**
Actualité



■ **Page 6**
Services municipaux



■ **Pages 7/8/9**
Budget 2014



■ **Pages 10/11/12**
Vie associative



■ **Page 13**
Culture



■ **Page 14**
Mémoire d'ici



■ **Page 15**
Commerce local



Edito

Madame, Monsieur,

A la rentrée 2014, la commune mettra en place les nouveaux rythmes scolaires.

Au sein de la Majorité municipale, nous considérons néanmoins que l'amélioration de notre Ecole publique passe en premier lieu par la garantie de l'égalité des chances, et non par un changement des rythmes scolaires qui, selon les ressources des communes, contribue à augmenter les disparités entre elles, et au détriment de nos enfants.

Cependant, et conformément à la loi, nous avons organisé la concertation avec l'ensemble des acteurs, afin de définir des activités enrichissantes pour les enfants, encadrées par du personnel qualifié, et sous l'arbitrage d'un comité de pilotage actif, pleinement conscient de l'enjeu.

Vous le lirez dans les pages centrales de ce numéro de La Penne Magazine, consacrées à notre budget primitif, le service scolaire constitue le second plus gros poste de dépenses dans notre section de fonctionnement, représentant près de 1 600 000 Euros. La loi prévoit que ces activités périscolaires soient facultatives. La Municipalité a décidé de leur gratuité, afin que l'aspect financier ne constitue pas un obstacle à l'accès pour chaque enfant à des activités épanouissantes.

Cette gratuité représente évidemment un coût pour la commune. Et de même que dans d'autres transferts de charges, l'Etat est loin de garantir aux communes une indemnisation suffisante à l'exercice de ces transferts. Plus grave encore, la baisse de l'ensemble des dotations d'Etat en notre direction, qui se hisse cette année à 90 000 Euros !

Au lieu de s'atteler à une véritable et plus juste répartition des richesses, ce gouvernement, je le répète, continue à accroître les disparités de ressources entre les communes. La réforme des rythmes scolaires en est un cruel exemple.

Nous les appliquerons toutefois dès cette rentrée scolaire, non sans craindre, pour les années suivantes, un désengagement encore croissant de l'Etat.

Je vous donne rendez-vous au début du mois de septembre, et vous souhaite de passer un bel été.

Votre Maire,
Pierre Mingaud.

TRAVAUX

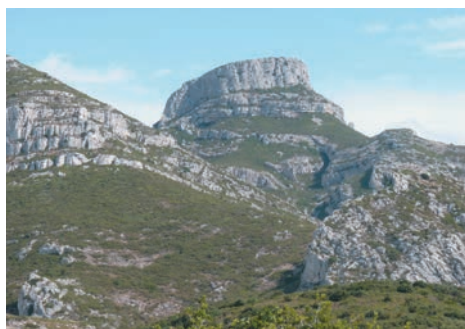


A la fin du mois d'avril dernier, une piste de jonction d'environ cent mètres a été réalisée entre la carrière Cassar et la piste DFCI (défense de la forêt contre les incendies) sur le haut chemin de Cassis, permettant l'accès et l'évacuation des pompiers en cas d'intervention sur le site de la carrière. Cette jonction a été réalisée sous la maîtrise d'œuvre du PIDAF (Plan Intercommunal de Débroussaillage et d'Aménagement Forestier), regroupant les communes de La Penne

sur Huveaune, Aubagne, Gémenos, Carnoux, Cassis, Roquefort-la Bédoule, Cuges-les-Pins, La Ciotat et Ceyreste. L'occasion toutefois, de rappeler que l'accès à la carrière et à la piste est strictement interdit. Également entrepris au printemps, la réfection des trottoirs sur la montée des Ponsons, l'abattage ou l'élagage d'arbres dangereux sur le complexe sportif, chemin Raymond-Retor, montée Paya, rue Jean-Giono, au Vallon du Roy. A noter également, la pose de deux ralentisseurs

dans le lotissement Jeanne d'Arc.

Par ailleurs, depuis quelques jours, ont débuté les travaux de requalification du parking de la gare SNCF. D'une capacité actuelle de 65 places de voitures, celui-ci passera à 91, plus 8 places moto et 24 places vélo. Durant la durée de ces travaux, qui rendent le parking indisponible, les usagers peuvent utiliser celui de la salle de l'Espace de l'Huveaune, ouvert entre 6 heures et 19 heures, du lundi au vendredi. ■

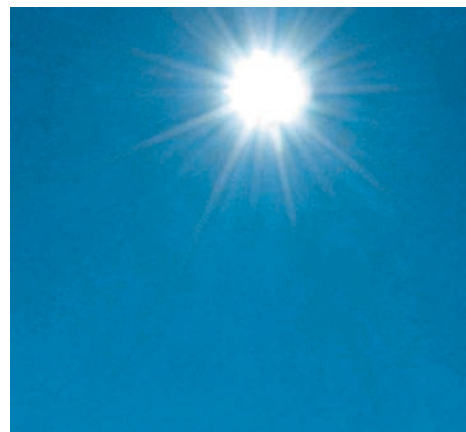


ACCÈS AUX MASSIFS FORESTIERS

Du 1^{er} juin au 30 septembre la fréquentation des massifs est réglementée. Pendant la période qui couvre les mois de Juin, Juillet, Août et Septembre, l'accès des personnes aux massifs, la circulation et le stationnement des véhicules sont réglementés en fonction des conditions météorologiques du moment, définies par 3 niveaux de danger météorologique : orange, rouge et noir. Ces niveaux de danger, consultables à partir de 18 heures, sont accessibles en consultant le serveur vocal dédié de Bouches-du-Rhône Tourisme au 0811 20 13 13. ■

Prévention canicule

En cette période de fortes chaleurs, les personnes âgées seules ou isolées, et confrontées à une situation d'urgence peuvent contacter le Centre Communal d'Action Sociale, en Mairie. Concernant les personnes bénéficiant des services des aides ménagères, ces dernières transmettront aux services de la Ville les renseignements utiles pour leur fournir une aide supplémentaire en cas de besoin. En outre, quiconque ayant connaissance d'une ou plusieurs personnes âgées, isolées, soumises à des problèmes de santé, peut se rendre en Mairie et communiquer aux agents du CCAS leurs noms et coordonnées. Par ailleurs, le ministère de la Santé, pendant l'été, donne des informations et des conseils pour se protéger de la chaleur. Composer le 0800 06 66 66 (appel gratuit depuis un poste fixe), du lundi au samedi de 8h à 20h, ou consulter le site : www.sante.gouv.fr/canicule-et-chaleurs-extremes ■





Les salariés de Fralib à l'honneur



Vendredi 6 juin dernier, l'Espace de l'Huveaune accueillait les salariés de l'usine Fralib, pour fêter leur victoire remportée sur la multinationale Unilever. L'accord signé le 27 mai leur permet en effet de relancer l'activité dans le cadre d'une coopérative ouvrière, "Scop Ti".

Les salariés ont "poussé" la chansonnette et joué quelques saynètes écrites par eux, évoquant de manière touchante les moments marquants des 1336 jours de lutte qu'ils ont menés.

Une heure plus tard, c'était au tour des musiciens de Quartiers Nord d'investir les planches de notre salle, pour interpréter "Tous au piquet", leur nouvelle création, et qui passe au crible la mémoire des ouvriers de la région marseillaise, de la sidérurgie en passant par les chantiers navals, la Régie des tabacs, la mine ou les actualités portuaires.

Une soirée résolument placée sous le signe des luttes ouvrières. ■

SÉCURITÉ



Crédit photo : Marc Munari/Ville d'Aubagne

La circonscription de Police Nationale d'Aubagne-la Penne sur Huveaune a une nouvelle commissaire.

Ancienne chef de circonscription à Salon-de-Provence, puis chef de la Sûreté à Aix-en-Provence, Sandrine Destampes est depuis le 7 avril dernier, en poste à Aubagne.

Appel au civisme

Nous avons à déplorer sur la commune, plusieurs dépôts sauvages d'ordures ménagères, de déchets végétaux, cartons... Il est rappelé à nos concitoyens que les points d'apports volontaires implantés sur le territoire communal sont destinés à la récolte du verre, des journaux et magazines, des emballages recyclables. Rappelons également que le public peut se rendre à la déchèterie de Saint-Mitre, du lundi au dimanche pour y déposer le tout-venant, les gravats, les déchets verts, électroménagers, la ferraille, le bois, les cartons, les déchets dangereux des ménages, les batteries et huile de vidange. La défense d'un cadre de vie préservé est l'affaire de tous... ■

Une régie publique de l'eau depuis le 1^{er} juillet



C'est en effet à cette date que la Société Publique Locale "L'Eau des Collines" a repris la gestion du service de l'eau sur la commune, jusqu'à présent exploité par la Société des Eaux de Marseille. Les usagers ont reçu ou vont prochainement recevoir leur facture de consommation arrêtée au 30 juin dernier, ainsi qu'une

pochette comprenant notamment leur facture type avec leur nouveau numéro de contrat. Pour tout renseignement supplémentaire, contacter le service usager de L'Eau des Collines au 04 42 62 45 00, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.

SPL Eau des Collines : 140 Avenue du Millet – Z. I. des Paluds, Aubagne.

www.eaudescollines.fr ■

C'est voté

En séance du 25 avril dernier, le Conseil municipal s'est prononcé en faveur d'une demande adressée à Monsieur Roland Povinelli, sénateur des Bouches-du-Rhône, pour l'attribution d'une subvention de 10 000 Euros, au titre de sa réserve parlementaire, destinée à l'installation d'un dispositif de vidéo-protection sur la commune.

Toujours dans le cadre de demandes de subventions, deux autres délibérations ont été adoptées par le Conseil municipal en séance du 20 juin. La première

autorisant la Municipalité à solliciter Madame Isabelle Pasquet, sénatrice des Bouches-du-Rhône, pour l'attribution d'une subvention de 80 000 Euros au titre de la réserve parlementaire, affectés à l'opération d'aménagement du cimetière des Candolles. La seconde délibération était relative à une demande de subvention de 20 000 Euros adressée à Madame la sénatrice Samia Ghali, pour des travaux de rénovation de l'éclairage public sur le chemin de l'Estamaire. ■



MAISON DES ACTIVITÉS SOCIO CULTURELLES

“Eh bien, jouez, dansez, dessinez maintenant !”



On l'appelle familièrement “la Masc” pour désigner la Maison des Activités Socio Culturelles, située montée Malik Oussekinine, entre un écrin de verdure et le centre ville. Un édifice majestueux daté du début du siècle dernier, et qui longtemps fut une annexe de l'école (privée) de filles Sainte-Marie. Bien plus tard, racheté par la municipalité conduite par Elie Uras à l'Archevêché qui en était propriétaire, le bâtiment abrita alors le club de judo, jusqu'à ce que le maire décide d'y installer le service culturel. Depuis, les activités n'ont cessé de s'y développer. Avec l'ouverture du cinéma en 1985 et la “Masc” deux ans plus tard, dont Jean-Paul Nicoli est le responsable communal



depuis près de trente ans. Il suffit de s'y rendre un mercredi après-midi pour mesurer l'importante fréquentation de ce service public dédié à un pan de l'action culturelle. Au rez-de-chaussée, les cours de danse sont l'occasion d'apprendre hip hop, zumba, danses orientale, classique, contemporaine, africaine. Au premier étage, les apprentis musiciens pianotent, tiennent l'archer, grattent les guitares et jouent des baguettes sur la batterie. Tandis qu'un peu plus loin, les artistes en herbe et d'autres plus chevronnés donnent libre cours à leurs crayons et à leurs pinceaux. Ce n'est là qu'un aperçu de ce lieu où bouillonnent les talents et la créativité, où se rencontrent aussi les adeptes du yoga et de l'aérobic, d'autres arts plastiques, ou encore du théâtre. “620 élèves – toutes catégories confondues – sont inscrits à la Masc avec une très forte proportion de jeunes. Un public au cœur des priorités de la municipalité, tout comme l'exigence de professionnalisme des

professeurs qui enseignent toutes les disciplines ici”, explique Jean-Paul Nicoli. Au total, avec le cinéma Jean-Renoir, ce sont plus d'un millier de personnes qui prennent régulièrement le chemin de la Masc. ■



L'enfance et la jeunesse en tête

Les statistiques du premier trimestre de la saison 2013/2014 font apparaître que plus de 60% des inscrits sont des enfants, des adolescents et des jeunes adultes. Suivent les personnes entre 25 et 40 ans qui constituent 10% de la fréquentation, tandis que les 40 à 60 ans représentent 20 %, les seniors de plus de 60 ans, 8 %.

Côté activités, les arts plastiques, le yoga, l'aérobic et le théâtre réunis, comptent 241 élèves, talonnés par toutes les formes de danses qui en recensent 200. En troisième position, mais pas très loin derrière, la musique accueille 179 pratiquants répartis entre le piano, les guitares, la batterie, le violon, le synthétiseur, la formation musicale, l'atelier ensemble et l'éveil musical.

**Maison des Activités Socio Culturelles - 70 Bd Voltaire - Montée Malik Oussekinine
Tél. : 04 91 24 70 42 - E-mail : masc@mairie-lapennesurhuveaune.fr
Responsable : Jean-Paul Nicoli - E-mail : culture@mairie-lapennesurhuveaune.fr
Accueil, renseignements, inscriptions : du lundi au vendredi de 14h à 18h**

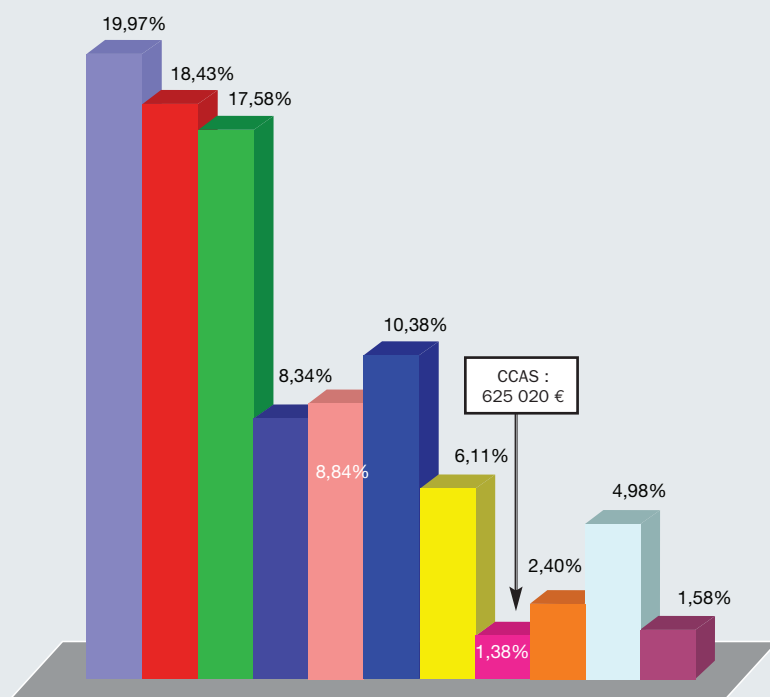


Le 25 avril dernier, le Conseil municipal a voté le Budget Primitif 2014, le premier de la nouvelle mandature municipale, élaboré, une fois de plus, dans un contexte difficile pour garantir à nos concitoyens la qualité des services municipaux en leur direction, et face à un désengagement toujours croissant de l'Etat. La Penne Magazine consacre ce mois-ci ses pages centrales au budget communal 2014.

Vous êtes bien sur le répondeur de l'Etat. Veuillez laisser un message...

Dépenses de fonctionnement

Administration Générale	1 725 060 €
Service Scolaire	1 592 425 €
Travaux - Environnement	1 519 221 €
Culture	720 841 €
Jeunesse et sports	763 333 €
Enfance - Petite Enfance	897 161 €
Sécurité (Police Municipale - Pompiers)	527 950 €
Action sociale - 3e âge	119 580 €
Remboursement des intérêts d'emprunt	207 200 €
Autofinancement	430 000 €
Autres charges	136 860 €



Nous y reviendrons plus avant dans ce dossier, l'année 2014 constitue une étape de plus dans le domaine du désengagement de l'Etat. Un niveau jamais atteint, sur lequel Pierre Mingaud, lors du conseil du 25 avril, s'est longuement exprimé, à l'heure où de nouvelles compétences sont imposées aux communes, à l'image de la réforme des rythmes sco-

lares, et où l'enveloppe des dotations de l'Etat ne cesse de diminuer... Pour l'exercice 2014, le budget communal s'équilibre en dépenses et en recettes à hauteur de 8 639 630 Euros en section de fonctionnement, et 3 076 391 Euros en section d'investissement. Il a, comme depuis plusieurs années, été élaboré avec le souci de ne pas contribuer à accroître les difficultés

que rencontrent des ménages de plus en plus nombreux. Cela se traduit, dans le produit des services, par une revalorisation des tarifs qui ne sera pas supérieure au niveau de l'inflation prévisionnelle. Par ailleurs, et pour la sixième année consécutive, les taux de la fiscalité locale n'ont pas été augmentés, restant à leur niveau de 2008.



Vie scolaire : une priorité budgétaire

Réaffirmer la primauté du domaine scolaire, l'engagement en faveur de l'Ecole publique, de l'égalité des chances, doit naturellement se traduire sur le plan budgétaire. Après l'administration générale, le service scolaire représente le plus gros poste de dépenses dans la section de fonctionnement. Ce sont en effet plus de 1 590 000 Euros qui sont consacrés aux écoles et à la restauration scolaire, soient plus de 2500 Euros par enfant scolarisé ; personnel affecté aux écoles et à la cuisine centrale, classes de découverte, fournitures scolaires et matériel pédagogique, garderie du matin et étude du soir...

Néanmoins, le budget 2014 doit également prendre en compte le coût engendré pour la commune par la réforme des rythmes scolaires. Comme le précise la loi, les activités périscolaires qui seront mises en place à partir de la rentrée 2014, sont facultatives. La Municipalité a décidé de leur gratuité, afin de garantir à chaque enfant l'accès à des activités épanouissantes et enrichissantes.

Ces activités ont un prix cependant. L'Etat garantit aux communes une enveloppe de 50 Euros par enfant et par an pour les deux prochaines années scolaires, une indemnisation très loin du coût global dont devra s'acquitter la Municipalité. Par ailleurs, rien ne permet aujourd'hui de dire si l'Etat garantira cette enveloppe, déjà très insuffisante, à partir de la rentrée de septembre 2016...

Des dotations d'État en berne

Cette année encore, la Communauté d'Agglomération maintient le niveau de l'attribution de compensation et de la dotation de solidarité communautaire. Une décision qui avait été prise et notifiée aux communes avant les dernières échéances électorales, et le changement de gouvernance au sein de l'Agglo. Rappelons que cette ressource, de près de 1 900 000 Euros, est indispensable à l'équilibre de notre budget de fonctionnement.

On ne peut malheureusement pas en dire autant des dotations d'Etat. Alors qu'en 2012, le budget communal avait déjà enregistré une perte de 15 000 Euros, puis de 40 000 Euros en 2013, l'ensemble des dotations enregistre cette année, une diminution de quelque 90 000 Euros dans nos

recettes de fonctionnement.

Autre mesure venant grever nos ressources communales, l'article 45 de la loi de finances, adoptée le 29 décembre 2013, permet désormais aux syndicats mixtes d'énergie départementaux (SMED), de percevoir la part communale de la taxe sur la consommation finale d'énergie (TFCE), à la place des communes. Cette disposition ne s'appliquait auparavant qu'aux communes de moins de 2 000 habitants. A partir du 1er janvier 2015, la fraction du produit de la TFCE susceptible d'être reversé aux communes ne pourra excéder 50%. Selon les proportions accordées – ou non – par le SMED 13, cela pourrait représenter un manque à gagner de 120 000 Euros !



400 000 € seront consacrés cette année à la réalisation de la maison de quartier des Arcades, dont les travaux viennent de commencer.

Section d'investissement : une année particulière

Eu égard au contexte électoral de l'année 2014, décision fut prise de ne pas voter le budget primitif avant les échéances municipales du 23 mars dernier. Néanmoins, entre la date du scrutin et celle, butoir, du 30 avril pour le vote du budget, il était impossible de définir exhaustivement les priorités d'investissement, émanant de la nouvelle majorité. C'est pourquoi ce budget "d'attente" sera complété en cours d'année par une décision modificative.

Ont été néanmoins inscrits les crédits nécessaires aux projets initiés en 2013 : la future maison de quartier des Arcades, dont les travaux viennent de commencer, pour environ 400 000 Euros, le dispositif de vidéo-protection (200 000 Euros), l'acquisition de la bastide du Bocage, ainsi que des travaux dans les bâtiments publics, comme le remplacement des systèmes de climatisation-chauffage de la mairie, la médiathèque, la Colombe et la crèche, des travaux de voirie, d'éclairage public...



**CHRISTINE
CAPDEVILLE,**
première Adjointe
au Maire,
déléguée aux
Finances

“Où est le changement que nous attendions ?”

Entre 2011 et 2013, le gel des dotations d'Etat en direction des collectivités locales, acté par le gouvernement Fillon, s'était traduit par un manque à gagner de quelque 60 000 Euros sur ces trois exercices. Une situation qui, loin de s'améliorer, est devenue de plus en plus préoccupante pour l'avenir, dans la mesure où le gouvernement Ayrault, n'est non seulement pas revenu sur le gel des dotations pour 2013, mais a annoncé que le concours de l'Etat aux collectivités baisserait en 2014 et 2015, à hauteur de 1,5 milliards par an !

Dans les faits, cette mesure a pour conséquence de priver cette année, notre commune de près de 90 000 Euros de dotations dans nos recettes de fonctionnement. Compenser une baisse des dotations de ce niveau, revenait à augmenter la taxe d'habitation de 6%.

Nous avons refusé de le faire, et c'est dans la douleur, j'ose le dire, que nous sommes parvenus à équilibrer ce budget.

Mais qu'en sera-t-il demain, alors que l'Etat demande aujourd'hui aux collectivités locales un effort de 11 milliards d'ici 2017 ? C'est en ce sens que l'Association des Maires de France a engagé dernièrement une action auprès de l'Etat, afin d'exiger le réexamen du plan de réduction des dotations.

A notre échelle locale, nous payons le prix des politiques d'austérité imposées partout en Europe, et qui n'engendrent que désespérance et faillite sociale. Si ce gouvernement s'évertue à poursuivre cette politique, c'est un maigre choix qu'il nous restera : augmenter drastiquement le niveau de notre fiscalité locale, ou réduire de manière aussi brutale, la qualité de nos services...



PENNE SUR HUVEAUNE INITIATIVES LOISIRS

Quand les juniors passent à l'action !



Une quinzaine de filles, pour deux garçons. Entre 8 et 16 ans à peine. Et déjà à la tête de la junior association “Penne sur Huveaune Initiatives Loisirs – Skate groupe Rap” (PHIL-SGR) créée ici en 2007 (1). Sophie en est la présidente, Mallory la trésorière, Emma la secrétaire. “Nous voulons construire des projets citoyens pour participer à la vie locale” disent-elles d’une même voix. Et des projets, elles en construisent au sein de ce groupe où les idées grouillent, sous l’œil bienveillant de Lucie, leur tutrice et accompagnatrice du service municipal de la Jeunesse. Emma explique : “Jusqu’à présent notre association était plutôt tournée vers des actions de loisirs intergénérationnels”. Ensemble, elles ne sont pas avares de paroles et de souvenirs : “Notre dernière initiative c’était un thé dansant au Foyer Loisirs pour les personnes âgées. Nous avons appris trois chorégraphies, nous avons fait une démonstration de cup song (2), préparé du thé à la menthe et du thé turc, des pâtisseries orientales et des tartes aux pommes”. Des réunions régulières sont nécessaires pour réfléchir, échanger, soumettre des propositions, et les faire aboutir. C’est ainsi que les juniors de “Phil” vont imaginer par exemple, un nouveau nom et un nouveau logo pour leur association. Mais en attendant, en ce jour de

petites vacances scolaires, tout ce petit monde s’est retrouvé dans le local des jeunes, sur le complexe sportif municipal. “Aujourd’hui, nous travaillons sur un projet lié à l’environnement et à la solidarité, qui consiste à récupérer les bouchons en plastique, à les confier à une autre association qui procèdera à leur recyclage. La transformation de ces bouchons permettra ensuite de réaliser un fauteuil roulant” raconte encore l’une d’entre elles avant de préciser : “Nous organiserons bientôt des jours de collectes au porte à porte. Lors d’un premier passage nous expliquerons notre démarche, et au cours d’un second, nous récupérerons ces bouchons”. Dernier rendez-vous avant les vacances, le 28 juin, la “big famille” s’est retrouvée à la fête de l’été, où les Phil ont tenu un stand et ont proposé tout au long de la journée, des activités avec le service Jeunesse. ■

- Une junior association est un dispositif créé dans le cadre d’un réseau national, par et pour des jeunes qui souhaitent porter des actions sur la base d’un projet. Elle se renouvelle chaque année.
- Chanson interprétée en se servant d’un gobelet comme percussion.



TENNIS CLUB PENNOIS

Le club qui monte, qui monte...

Plus de 250 adhérents, un chiffre en augmentation progressive, une politique en direction des jeunes, des tarifs attractifs et accessibles, un esprit convivial et familial, le Tennis Club Pennois, c'est tout cela et bien plus encore. Pour en parler, Marc-Michel Lepage, président depuis quatre ans, et Sylvie Alleaume, la trésorière, se retrouvent au siège de l'association situé au cœur du complexe sportif municipal Germain-Camoin. Avec les autres membres de l'équipe dirigeante, ils essaient d'apporter *"des idées nouvelles"* et *"du sang neuf"*. Quatre salariés dont deux moniteurs-enseignants diplômés d'Etat et deux chargés d'animation sportive, des initiateurs bénévoles, assurent un encadrement de qualité sur les quatre courts où évolue une quinzaine d'équipes. *"On cultive ici l'envie de jouer, une émulation se fait qui motive d'autant plus nos jeunes"* expliquent d'une seule voix les deux responsables, en rappelant que le recrutement des adhérents est possible à partir de l'âge de 4 ans... Et jusqu'à 90 ans - l'âge de la doyenne qui joue toujours. Au sein du TCP, l'entraînement, la compétition, les classements, et les stages multi-activités, côtoient des moments festifs toujours très attendus comme la fête du tennis qui clôture la saison en rassemblant 150 à 200 personnes,



la journée portes ouvertes pour faire connaître le club à chaque rentrée de septembre, ou encore la soirée "Beaujolais" de novembre et les barbecues de la belle saison. ■

Contact : Tél. 04 91 36 13 51 sur répondeur ou aux permanences du lundi au samedi de 12h à 19h.

MA NOUNOU ET MOI

Le cocon des tout petits



sistantes maternelles de La Penne sur Huveaune. Elle compte actuellement une bonne douzaine d'adhérentes sur les 24 "ass'mat" que compte la commune. Sa vocation ? Les regrouper pour rompre leur isolement et "socialiser" les trois ou quatre enfants dont chacune a la garde, en proposant des sorties et des matinées d'activités ludiques. L'association *Ma nounou et moi* vit de la cotisation de ses adhérentes - 20 euros par an - et grâce à la mise à disposition, par la municipalité, des équipements publics communaux comme par exemple le Dojo de la Colombe ou le parc Jean-Moulin. Pour Laetitia Panza et les autres *nounous*, les occasions ne manquent pas d'offrir une joyeuse fête aux tout petits et de mettre les petits plats dans les grands. C'est ainsi qu'ils se retrouvent pour des moments inoubliables comme à Noël, Pâques, Carnaval ou encore Halloween. ■

C'est à l'initiative de Laetitia Panza qu'a été créée, il y a trois ans, l'association "Ma nounou et moi". Une association qu'elle préside depuis, et qui regroupe uniquement les as-

**Contact : Laetitia Panza, 5 Chemin du Patiare
Téléphone 06 51 11 11 83**



SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS

La solidarité ne connaît pas de répit



Le comité pennois du Secours Populaire a été créé en 1982, à l'initiative de Reine Peres, après les inondations de janvier 1978 dues à la crue de l'Huveaune. L'une des plus dévastatrices, qui fit de nombreux sinistrés auxquels il était urgent de venir en aide. Trente-deux ans plus tard, l'association dont la devise est *"Tout ce qui est humain est nôtre"* poursuit sa mission depuis son siège situé à la salle de la Massabielle. Ici, la solidarité ne connaît pas de répit. Il faut l'organiser pour assurer l'accueil de tous ceux qui sont dans le besoin, comme l'expliquent Patricia Fedi, la responsable du comité local, entourée de Marie-France, Annie, et Martine : *"Nous tenons une permanence alimentaire tous les mardis après-midi. C'est en moyenne une vingtaine de familles que nous recevons ici."* Une aide qui devrait être passagère pour permettre à celles et ceux qui la reçoivent, de surmonter un moment difficile. *"Mais pour beaucoup, ces situations peuvent durer"* ajoutent les bénévoles de l'association qui en compte aujourd'hui une dizaine. C'est dire aussi combien les bonnes

volontés seraient les bienvenues, car au-delà des permanences hebdomadaires le SPF initie et participe à de nombreuses manifestations. C'est ainsi qu'on le retrouve notamment pour la campagne nationale "Don Action", la grande braderie, les opérations caddys, la soirée champêtre, la chasse aux œufs à la Farandole... Le 28 juin, l'association a été partenaire de l'école Beausoleil où un loto a eu lieu au profit de la construction d'une cantine scolaire en Côte d'Ivoire. Pour Patricia, Marie-France, Annie et Martine, *"l'investissement personnel est considérable mais se sentir utiles et ouverts aux autres est très enrichissant. Nous apprenons beaucoup d'eux et cela fait désormais partie de notre vie !"* ■

Contact : Secours Populaire Français.
Boulevard Jean-Jacques Rousseau.
Tél. 04 91 36 20 96. Le mardi de 16h30 à 18h30.



Médiathèque Pablo-Neruda

Durant le mois de juillet, la médiathèque accueille toujours le public, avec des horaires certes allégés (*). Pendant cette période estivale néanmoins, les emprunts passent de 8 à 10 documents, avec une augmentation de la durée de prêt. A noter également, que les jeunes et les adolescents désirent faire une partie de Wii U peuvent venir – au moins à deux – à la Médiathèque, et on branchera la console pour eux avec plaisir. Les animations du mercredi après-midi et du samedi matin reprendront à la rentrée de septembre. ■

(*) **Horaires d'été: Mardi : 16h-20h. Mercredi : 10h-12h, 15h-18h. Jeudi : 9h-12h. Vendredi : 16h-18h.**

Cinéma Jean-Renoir



Notre cinéma municipal est fermé depuis le 13 juillet. Reprise le 3 septembre. ■

Espace de l'Huveaune

La présentation de la saison culturelle 2014-2015 se déroulera mardi 9 septembre, à 18h30, à l'Espace de l'Huveaune. Une programmation placée cette saison encore, sous le signe de l'éclectisme et de la diversité. L'intégralité des spectacles programmés sera naturellement disponible lors de la publication de la plaquette à la rentrée, mais nous pouvons déjà donner un petit avant-goût de la saison. Tout droit venu de Figueras, en Catalogne, l'Orchestre de Chambre de l'Empordà propose avec son "Concert Déconcertant", un spectacle musical où l'interprétation de haut niveau de l'orchestre s'accompagne d'une mise en scène pleine d'humour. De vrais virtuoses, et un fil conducteur qui nous conduisent à des interprétations et des situations réellement cocasses...
Egalement à l'affiche, du rock avec Pigalle, le groupe du charismatique



François Hadji-Lazaro, une des figures les plus emblématiques du mouvement rock alternatif français depuis les années 1980.

L'Espace de l'Huveaune accueillera également la compagnie Aigle de Sable, qui nous présentera "Rallumer tous les soleils". Cette pièce nous plonge dans la vie de Jean Jaurès, dont nous suivons ici les combats, au long du début du siècle, depuis l'Affaire Dreyfus jusqu'au premier mois de la guerre de 1914, qui éclate au lendemain de son assassinat. Notre salle de spectacle a programmé cette œuvre dans le cadre du centenaire de la mort de l'homme politique français, assassiné le 31 juillet 1914.

Pour découvrir l'ensemble de notre nouvelle saison, rendez-vous le 9 septembre prochain. ■





Elevage et pâturage étaient les deux mamelles de La Penne



Le passé agricole de notre commune est indéniable. En 1851, sur 807 habitants, on recense 57 propriétaires cultivateurs, 11 fermiers, 2 fermiers propriétaires, 207 journaliers et 8 rentiers. A partir de 1868, une foire se

tient même le second lundi de juillet. A cette époque, de grandes exploitations se partagent le terroir pennois, telles les propriétés Tardiff, Fabre, Rampal, Zeppi, Escarel, Finaud, Rampal, Estoublon, La Fabrette, Sidolle, Maurin,

Abeille, Fluger... L'olivier, les céréales et la vigne étaient cultivées par les Pennois au début du XIX^e siècle. De grandes gelées eurent progressivement raison des oliviers, d'abord durant l'hiver 1829-1830, puis en 1956. Le phylloxera sera quant à lui à l'origine de la disparition du vignoble. Grâce à l'irrigation, des pâturages voient le jour à la place des vignes. La Penne passe de 20 hectares de prés en 1830 à 68 hectares en 1951. Là est produit un foin d'une grande qualité servant à alimenter le cheptel bovin en plein développement. Dans le même temps, de nombreuses laiteries voient le jour, tenues pour la plupart par des familles d'origine piémontaise : Ferrato, Biancotto, Trocello, Allieta, Abondance, Courchet, Reinaudo, Seita, Biotti, Seimandi, Amberto, Bruna, Degioanni, Alberto, Borghino... L'essentiel de l'élevage concerne les vaches, avec lesquelles cohabitent quelques troupeaux de moutons, porcheries et autres animaux de basse-cour. Le déclin de toutes ces activités, commence aux alentours de 1930, avec l'industrialisation de la vallée. A la fin des années 1950, il ne reste presque plus de paysans. La dernière laiterie fermera ses portes début 1970. ■

Marcel Seimandi, une enfance à la ferme

"Comme beaucoup de Piémontais, mon père venait par ici pour les moissons, il fauchait le fourrage en été, puis en septembre il repartait en Italie." Marcel Seimandi parle de ses parents venus à La Penne en 1923. L'octogénaire a vécu son enfance et une partie de sa jeunesse dans la ferme familiale située alors à hauteur de la Médiathèque et du Foyer Loisirs. Ses souvenirs sont intacts : *"Il y avait une dizaine de fermes. Avant, pendant et après la guerre, on comptait environ 150 vaches laitières, et tout le lait était vendu sur la commune. Chez nous, ce n'était pas toujours facile, mais avec la volaille et le potager, on se débrouillait"*. C'est là dans cette ferme qu'ont grandi les cinq enfants de la famille sans pour autant envisager d'en prendre un jour la succession. Très vite, Marcel a appris la mécanique et comme tous ceux de sa génération, a été témoin de la disparition progressive de toutes ces fermes. Lui, avait fait le choix de l'usine Nestlé où il a travaillé quarante ans. ■





Depuis quelques années, Yvelise Gontard accueille sa clientèle (féminine) dans son institut de beauté situé 1 boulevard du Bocage. Deux cabines confortables et harmonieusement aménagées où l'on peut venir pour des soins à base de produits bio, du visage, des mains, et autres épilations. Un salon pour se sentir bien et se sentir mieux, ouvert tous les jours du lundi au samedi, sur rendez-vous. ■

Institut Yvelise Gontard, Tél. 04 91 47 40 44.
Stationnement facile à proximité.



Christian et Lauralie Vignat accueillent leur clientèle "comme à la maison". Un terme synonyme de convivialité qui est même le nom de leur établissement. Un coquet restaurant niché chemin Saint-Lambert. 60 places à l'intérieur, une quarantaine en terrasse, une cuisine traditionnelle, toute une gamme de pizzas (y compris à emporter), et le sourire en plus ! "Comme à la maison" est ouvert du lundi au vendredi midi, les vendredis et samedis soir. Une fois par mois, une soirée "scène libre" au cours de laquelle se produisent chanteurs et musiciens amateurs. Un menu unique est proposé à cette occasion. ■

7 Chemin St-Lambert – 04 91 24 14 96.

Ouvert depuis le 30 mars dernier, le restaurant-rôtisserie-traiteur-salon de thé "Chez Saïd", offre une incroyable gamme de bonnes choses, à déguster sur place ou à emporter. Des spécialités marocaines comme les tajines, couscous, merguez, brochettes, sardines, et pâtisseries, aux lasagnes et autres gratins de l'autre côté de la Méditerranée, la carte est prometteuse. "Chez Saïd" peut également couvrir un événement en préparant des plats orientaux, à conditions de passer la commande 24 heures à l'avance. ■

Tél. 09 84 26 00 63 – 140 Bd Voltaire –
restaurant.chezsaid@gmail.com



Lisa Giraud est, elle, la nouvelle gérante du "Vival" située au 108 Boulevard Voltaire, depuis un mois. L'enseigne du réseau Casino joue résolument la carte de la proximité. En témoigne la diversité de l'offre qui va de l'épicerie aux fruits et légumes, des surgelés à la crèmerie, en passant par les produits d'entretien pour la maison. Et sur les jours et heures d'ouverture : 7 jours sur 7 de 8h à 21h. ■

Tél. 04 86 97 15 39



**PRÉSENTATION
DE LA SAISON CULTURELLE
2014/2015
mardi 9 septembre
18h30
Espace de l'Huveaune**

Ils sont arrivés

HAMOUDI Délynda • 17/03/2014
SILVY Maël • 26/03/2014
BASTARD Antonin • 08/04/2014
COSSART Lucas • 09/04/2014
MITTICA Rodrigue • 30/04/2014
ALI Hichma • 11/05/2014
SERRATORE Louna • 17/05/2014
MAÏORANA Sandro • 28/05/2014
MOLINENGO Gabriel • 02/06/2014
TIZOT Sandro • 09/06/2014
PIETRONI Chloé • 24/06/2014

Ils se sont dit oui

MICHEL Christophe
et GRASSET Johanna • 15/03/2014
SID-ELHADJ Medhi et AZZI Linda • 21/03/2014
PIAZZA Fabrice et BAGARD Karine • 10/05/2014
BLANCHOT Gilbert et CHIESI Simone • 07/06/2014
DAVID Geordie et LAMBERTON Delphine • 07/06/2014
BADR EL DIN Omar et OUACHEM Hamel • 14/06/2014
JEAN Bernard et NAKUL Brigitte • 21/06/2014
CAPELLO Christian et FATA Brigitte • 21/06/2014
CHAKER Frédéric et ORTEGA Virginie • 21/06/2014
DÜNDAR Evren et DÜNDAR Ozge • 26/06/2014

Ils nous ont quittés

COSTA née SORRENTINO Céline • 07/03/2014
MASSON Guy • 11/03/2014
MAGEAUD Gilbert • 18/03/2014
SURREL née BENJAMIN Josette • 22/03/2014
TAVERGNIER Claude • 24/03/2014
BASTIANI Jean • 03/04/2014

PONTIER née PANZANI Paule • 07/04/2014
GRILLON Emile • 07/04/2014
REA née ESPOSITO Giuseppina • 07/04/2014
COLIÉ André • 07/04/2014
FREZE Jean • 16/04/2014
GOMILA Françoise • 24/04/2014
LAZZARINI Roger • 11/05/2014
CHIADOLI Robert • 14/05/2014
SUE née NARCISSE Lucienne • 18/05/2014
SANTONI Gérard • 20/05/2014
FLACHI née GANGÉMI Francesca • 24/05/2014
DURAND née DESPEYSSE Anastasie • 03/06/2014
MARTIN Henri • 03/06/2014
CASUCCI née CASTIGLI Lina • 6/06/2014
ESPOSITO Jean • 07/06/2014
MUNTONI Jean • 10/06/2014
DECOR née WALSCHOTS Godelieve • 10/06/2014
ARNOUX Christian • 15/06/2014
GAILLET née PEREIRA de SOUZA Adèle • 25/06/2014

En vue de leur recensement militaire, les jeunes gens (filles et garçons) nés entre le 1^{er} juillet et le 30 septembre 1998, et âgés de 16 ans révolus, sont priés de se présenter en Mairie, jusqu'au 30 septembre 2014, munis de leur carte d'identité en cours de validité, du livret de famille et d'un justificatif de domicile.